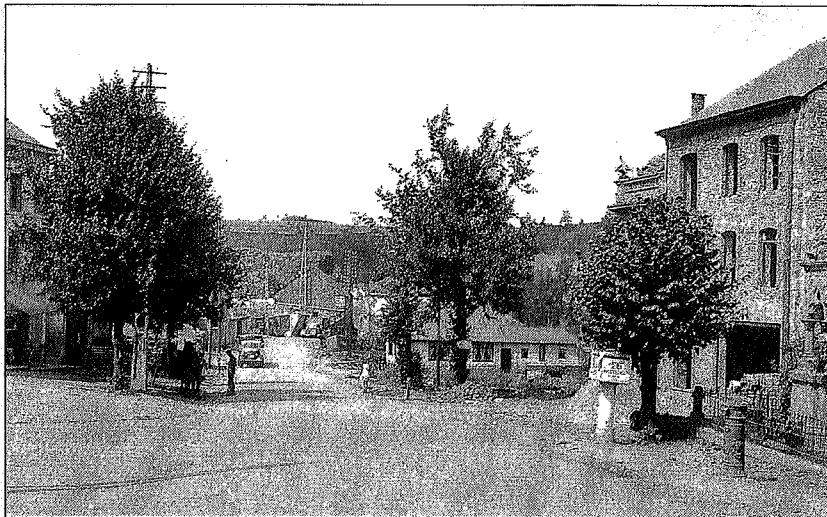


Bulletin du Cercle d'Histoire et d'Archéologie

SEGNIA

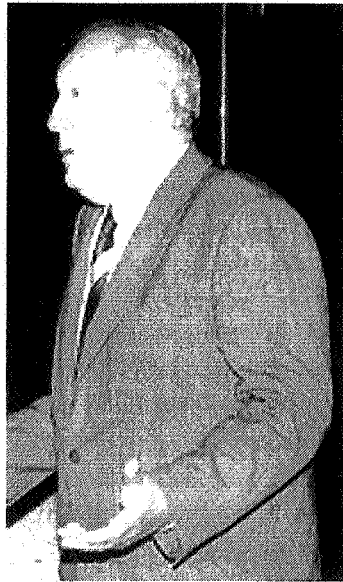
Tome XXXIV — fascicule 3 — 2009



Place du Roi Albert; la borne est toujours en place
dans l'immédiat après-guerre.

Publié avec l'aide de la Communauté Française, de la Région Wallonne
et de la commune de Houffalize

Lambert Grailet
10 avril 1925 – 18 mai 2009



En ce jour de Pentecôte, nous apprenons avec stupéfaction le décès de notre ami et collaborateur de longue date Lambert Grailet. Né à Liège, il se retrouve rapidement orphelin de père. Il fréquente l'athénée en section latin-grec. Neveu du célèbre lutteur de la Cité ardente Henri Herd, dit *Constant le Marin*, Lambert a lui-même entamé une carrière de lutteur qui, à 25 ans, le conduit sur les rings d'Europe pendant quelques années. En 1948, il figure dans une sélection pré-olympique pour les Jeux de Londres mais, considérant qu'il existe des professions moins dangereuses et offrant de meilleures perspectives d'avenir, il abandonne ce sport et reprend des études à l'Institut de médecine tropicale d'Anvers. Il devient officier sanitaire au Congo où il sillonne un territoire aussi vaste que la Belgique pour assister les médecins et détecter les maladies rares et les épidémies. En 1965, il accepte de travailler pour un groupe pharmaceutique qui lance sur le marché belge le vaccin préventif anti-rhésus, qui a mis un terme au drame des couples menacés par l'incompatibilité sanguine.

En 1978, il achète une maisonnette aux Tailles-Houffalize où il séjourne avec son épouse et ses enfants. Mais quatre années plus tard, à l'âge de la retraite, il redécouvre une passion née sur les bancs de l'athénée, celle de l'Histoire. En 1984, il prend contact avec Monsieur Meunier, le secrétaire du Cercle SEGνια, ainsi qu'avec Monsieur Nollomont, membre de l'association, et leur offre sa collaboration. Durant ses séjours en Ardenne, il rencontre les vieux villageois qu'il écoute raconter leurs souvenirs et les légendes locales.

En 1985, paraît son premier article dans les pages du Bulletin trimestriel SEGنيا : « Les petits hommes de la légende... ». Aux Tailles, il avait entendu parler du *Trô des Massotais* qui aurait été le refuge de petits personnages méfiants et taiseux et qui manifestaient leur présence par les services rendus aux autochtones. C'est ici que naît l'intérêt porté par Lambert pour le sujet auquel il consacre de nombreuses heures et de nombreuses pages suivies d'exposés et de conférences : l'or en Ardenne ! Aux Tailles toujours, il nous met en contact avec le président de la fabrique d'église pour établir un inventaire des archives dispersées de la paroisse Saint-Gilles.

En 1988, sa carrière médicale dans le Haut-Ituri et l'épidémie de Sida qui atteint l'Europe occidentale l'amènent à suivre saint Roch en Luxembourg pour présenter l'évolution d'un autre fléau, la peste, durant le XVII^e siècle. Lambert a également retrouvé une branche de la famille Graillet, installée à Harcé-lez-La Roche depuis le milieu du XVIII^e siècle et il nous en conte les heurs et malheurs et la légende du cercueil qui dévala la colline lors d'un enterrement.

Les événements de la guerre 1914-1918 attirent son attention. Il s'intéresse aux prisonniers russes cachés dans les bois de la *Cedrogne* avec l'aide des habitants des villages environnants et, en souvenir de son oncle Henri, ancien des auto-mitrailleuses de la Campagne de Russie, il signe un article relatant les faits de guerre d'août-septembre 1914 du groupe du lieutenant de réserve Henkart, au volant de leurs deux *Minerva* blindées.

En hommage à Monsieur Meunier, il retrace le passage de Rommel sur le plateau des Tailles en mai 1940 et les combats retardateurs livrés par les Chasseurs Ardennais. Il se lance sur les traces d'Ernest Hemingway qui, en septembre 1944, lors de la première libération, entra dans Houffalize avec le colonel C. T. Lanham, commandant du 22^e Régiment d'Infanterie US., et poursuivit jusqu'à Beho et la *Ligne Sigfried*. C'est ensuite à Henry Kissinger, vétéran de la 84^e Division d'Infanterie US. et aux combats de cette unité en

janvier 1945 dans la région de Houffalize et de Gouvy, que se porte son attention. Mais un sujet réveille surtout ses souvenirs de Liégeois et les mémoires des habitants de Gouvy et des environs, celui du terrible vacarme que produisit la fusée V-2 tirée à partir de Sterpigny le vendredi 8 septembre 1944 par une unité allemande d'artillerie SS.. C'est également la curiosité et l'intérêt des Ardennais pour le sujet qui conduit alors Lambert dans une impressionnante série de conférences présentées de Bastogne à Liège.

Que de bons souvenirs ne conservons-nous pas de la bonhomie tout *principautaire* de ce passionné d'histoire locale ! Il était entré au sein du Conseil d'Administration et ne manquait aucune réunion statutaire où il laissait libre cours à ses idées et à sa verve bien liégeoise. Il n'éprouvait qu'un seul regret, celui de voir les agissements de certains orpailleurs, notamment leur soi-disant championnat d'orpaillage.

Merci Lambert pour le temps que tu as consacré à ton Association et pour tout ce que tu lui as apporté. Merci d'avoir aimé l'Ardenne comme tu l'as aimée. Merci de nous avoir donné ton amitié fidèle. Tu laisses le souvenir d'un homme attachant, aimant la compagnie de tes semblables, de la nature, et de tout ce qui fait l'agrément de la vie en général.



Le 27 avril 1994, à Houffalize, entouré de L. Nollomont et du notaire J. Verbrugghen, Lambert Grailet présente ses recherches sur le lancement du premier V-2 à partir de l'Ardenne, au lieutenant-colonel G. Donald, Attaché militaire près l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique.

Bibliographie sommaire de Lambert GRAILLET :

Charles-François-Antoine-Marie GRAILLET, 1762-1799, fils de prince-évêque mort pour la... République, éd. « Si Liège m'était conté... », Liège, 1989, 96 pages.

Liège sous les V-1 et V-2, un rajustement de l'importance réelle du drame, Imp. G. Michiels, Tongeren, 1996, 46 pages.

Première mondiale pour le V-2 sur Paris, le 8 septembre 1944 à Gouvy en Ardenne belge, Imp. G. Michiels, Tongeren, 1996, 56 pages.

Le V-3 harcèle Luxembourg. Il menace Verviers, Belfort et Thionville, Imp. G. Michiels, Tongeren, 1996, 48 pages.

De l'Or en Ardenne, Imp. G. Michiels, Tongeren, 1998, 112 pages.

Il y a 55 ans..., Avec Henry Kissinger en Ardenne, Imp. G. Michiels, Tongeren, 1999, 46 pages.

Dans le Bulletin trimestriel SEGNA :

- (1985) – « Les petits hommes de la légende », t. X, f. 3, pp. 52-63.
- (1986) – « Gilles-Jean Moors, châtelain de Mont et chercheur d'or en Ardenne », t. XI, f. 1, pp. 2-13.
- (1988) – « La peste en Luxembourg, suivons saint Roch », t. XIII, f. 1-2, pp. 18-35.
- (1989) – « Hemingway parmi les libérateurs de Houffalize », t. XIV, f. 2, pp. 48-68.
- (1990) – « Heur et malheur des Graillet de *Harcé* (La Roche) », t. XV, f. 1, pp. 2-24.
- (1991) – « Rommel traverse le plateau des Tailles », t. XVI, f. 2-3, pp. 55-64.
- (1991) – « De Neufchâteau à Houffalize... et à Theux », t. XVI, f. 4, pp. 80-81.
- (1992) – « Peinture énigmatique à la chapelle St-Jacques – Fontenaille », t. XVII, f. 1, pp. 3-6.
- (1992) – « Les Tailles, ancien royaume du silence et du banditisme, Quand misère, violence et criminalité se conjuguent », t. XVII, f. 3-4, pp. 48-61.
- (1993) – « Légende, histoire et toponymie de *Harcé* (La Roche) », t. XVIII, f. 1, pp. 8-12.

- (1993) – « Des Russes dans la *Cedrogne* (1914-1918) », t. XVIII, f. 2, pp. 62-81.
- (1993) – « Septembre 1944, près de Houffalize, Le premier V-2 opérationnel fut tiré de l'Ardenne ! », t. XVIII, f. 4, pp.163-200. Retiré deux fois à 300 exemplaires sous couverture bleue puis blanche.
- (1994) – « Après le premier V-2 ; de l'inédit sur la libération de l'Ardenne », t. XIX, f. 5, pp. 229-264.
- (2000) – « Découverte d'un filon d'or en Ardenne (de la légende à la réalité !) », t. XXV, f. 1-2, pp. 12-23.
- (2001) – « Un éclairage nouveau sur la question de l'or en Ardenne ! », t. XXVI, f. 1, pp. 1-26.
- (2001) – « De l'Age du fer au Bas-Empire..., Qui exploita l'or en Ardenne ? », t. XXVI, f. 2, pp. 50-74.
- (2002) – « L'or, mobile du pillage de l'Ardenne », t. XXVII, f. 2, pp. 41-71.
- (2002) – « Sans fouille ni orpillage, Sur les traces des anciennes galeries », t. XXVII, f. 4, pp. 115-140.
- (2004) – « La seule mine d'or ardennaise est riche d'enseignements », t. XXIX, f. 2, pp. 43-54.
- (2004) – « Août 1914 – 90^e anniversaire : Héros belges à la *chasse aux Uhlans* ! », t. XXIX, f. 3-4, pp. 71-80.

* * * *

Hommage d'un géologue à Lambert Grailet

Le décès de Lambert Grailet est une bien triste nouvelle. C'est la mine d'or du « Trou des Massotais » qui, en 2000, nous avait rapprochés, moi le géologue professionnel, lui le « modeste chercheur isolé » comme il aimait à se qualifier. Rapidement, j'ai apprécié les facultés de ce personnage intrigant, chaleureux, enjoué, à l'érudition extraordinaire. Il n'était pas vraiment isolé car il suscitait l'intérêt pour ses travaux en histoire et en archéologie. Mais il avait aussi su transmettre ses connaissances dans le domaine des sciences de la terre, n'hésitant pas à publier en 1988, à compte d'auteur, un livre de 112 pages intitulé « De l'or en Ardenne ». Ses qualités d'opiniâtreté, de rigueur, de souci de la précision, de curiosité ..., faisaient de lui un conteur remarquable que l'on avait grand plaisir à lire au fil des

articles « aurifères » qui se sont égrenés pendant dix ans dans *Segnia* et *Hautes Fagnes*. Il était devenu l'auteur le plus prolifique sur la question de l'or en Belgique ! C'était un grand Monsieur au cœur d'or qui aura apporté un éclairage original en métallogénie que la communauté des géologues n'est pas prête d'oublier.

Prof. Dr Ir Léon Dejonghe

Service Géologique de Belgique
et Université Libre de Bruxelles

Le 6 mai dernier, Lambert Grailet nous faisait parvenir un courrier dont il nous avait annoncé l'envoi lors d'un précédent entretien téléphonique. Il y présentait Madame Marcelle Simal-Gillis, auteur d'une quantité extraordinaire d'articles traitant de l'Ardenne et collaboratrice de l'Association des Géologues amateurs de Belgique. Comme Lambert, Madame Simal regrette le manque de considération de certains membres de cette Association, « orpailleurs du dimanche », peu respectueux du travail accompli par d'autres pendant de nombreuses années. En contact régulier avec Lambert, elle lui avait exprimé le désir de voir publier dans *SEGNIA* un article qu'elle avait rédigé et fait paraître cette année encore dans la revue de l'A.G.A.B, *Minibul* (Vol. 42, 2).

Pour répondre favorablement à la demande de Madame Simal et aux espoirs de Lambert, nous vous soumettons les pages suivantes qui résument les recherches qu'il a entreprises sur le plateau des Tailles sous le titre *Découvertes archéologiques dans une mine d'or* :

Historique

De nombreuses recherches dans les archives, les publications géologiques, la toponymie, divers renseignements recueillis auprès des habitants, l'observation des lieux, etc., permettaient de supposer l'existence d'une mine d'or en Ardenne. Tous les éléments étant réunis, le temps était venu de contrôler de visu l'exactitude de toutes les données entassées dans de nombreux cartons. En 1998, c'est légalement, avec l'autorisation verbale du Domaine du Bois Saint-Jean, aux Tailles, que Lambert Grailet, le futur inventeur du site, s'aventure dans la forêt à la recherche d'une mare dans laquelle le gibier vient s'abreuver. Mince indice, sauf que selon les anciens, lors de

périodes de sécheresse, le niveau de l'eau remplissant la mare diminue et laisse apparaître une cavité.

Première constatation : après quelques recherches, la mare se trouve à l'endroit déterminé tant par les écrits que par la tradition orale. Avec l'autorisation du propriétaire, la vidange de la mare commence. Après quelques pompages, effectivement une entrée apparaît. Hélas, le matériel est insuffisant et il faut solliciter l'apport d'une pompe plus puissante et la collaboration d'orpailleurs, si or il y a...

Deuxième constatation : découverte d'or, d'une pelle en hêtre légèrement ébréchée mais toujours en bon état de conservation, et d'étauçons en bois. L'accord du propriétaire du terrain a-t-il été sollicité pour emporter la pelle et les morceaux d'étauçons ? En présence d'une telle situation, il est indispensable de tenir compte des articles 552 et 716 du Code Civil. Le premier, relatif à la propriété des biens, stipule : *la propriété du sol emporte la propriété du dessus et du dessous*. Le second concerne la découverte de trésor : *la propriété d'un trésor appartient à celui qui le trouve dans son propre fonds ; si le trésor est trouvé dans le fonds d'autrui, il appartient pour moitié à celui qui l'a découvert et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds. Le trésor est toute chose cachée ou enfouie, sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété, et qui est découverte par le pur effet du hasard*.

Conclusion : la mine d'or étant située dans la propriété du châtelain, elle lui appartient donc. De surcroît, la mine n'a pas été découverte par hasard, mais suite à de longues recherches. En conséquence, les objets trouvés et les autres ne sont pas des trésors, ils appartiennent au propriétaire du fonds, dans le cas présent, le châtelain. Excédé de voir ou d'entendre des étrangers circuler sans son autorisation sur son domaine et fouiller dans son bien, la mine d'or, celui-ci fait grillager l'entrée de la mine et le garde forestier reçoit des consignes très strictes afin d'assurer la protection de la propriété. La nappe phréatique reprend ses droits et le gibier retrouve le point d'eau et la quiétude.

L'expertise réalisée par l'Université de Liège situe l'exploitation de la mine d'or du *Trou des Massotais* à la fin du Bas Empire romain. Enfin, l'année 2000 marque la reconnaissance officielle de la seule mine d'or ardennaise.

Lors de la fouille, seule la découverte d'or semblait importante. Quant au reste, personne n'a rien vu. Et pourtant... Il faut savoir que dans les

temps anciens, quand cessait l'exploitation d'une mine, le matériel utilisé était abandonné dans les galeries en remerciement aux divinités protectrices. Le *Trou des Massotais* est-il une exception ? L'exaltation de la découverte a fait oublier de regarder le sol de la galerie, encore recouvert d'un peu d'eau.

Troisième constatation : les offrandes aux divinités protectrices ont été faites. Mais, hormis la pelle en hêtre et des étauçons prélevés, d'autres éléments constitutifs de la preuve irréfutable de l'exploitation de la mine, sont à nouveau enfouis pour des années si pas à tout jamais.

Quels sont ces éléments de preuve et ces richesses archéologiques qui n'ont pu être révélés que grâce à un examen attentif et minutieux des quelques photos prises dans la mine ?

1. Une meule circulaire en arkose, meule autour de laquelle s'enroulent des cordages. Ces cordages, sans doute en fibres végétales ou faites de branches de chêne entrelacées, sortent de l'oeillard (trou central rectangulaire, de type apparemment gallo-romain) de la meule. Quel était l'usage de ces cordages ? Peut-être pour traîner la meule broyeuse de l'extérieur vers la galerie, en offrande à la cessation des activités minières et, pour vraisemblablement effacer toutes traces d'exploitation. De nombreuses meules en arkose ont été découvertes dans la région. L'arkose est une roche locale. Il y a quelques années, une carrière d'arkose était toujours en activité sur le plateau des Tailles.

2. Un foyer à front de taille : au bout de la galerie, une cavité arrondie, sous laquelle des bûches devaient être brûlées. La preuve de l'existence de ce foyer est apportée par la présence d'une grille constituée de trois barres métalliques surélevées et inclinées, sur lesquelles les bûches étaient déposées. L'air pénétrant par l'entrée de la galerie activait le feu. Une cheminée d'évacuation de la fumée devait exister. Ce feu à front de taille avait pour but de fragiliser la roche, qui était abattue et morcelée à l'aide d'une pointerolle. La pointerolle est un long burin à bout carré sur lequel on frappe avec une massette.

3. Une auge ou augette : c'est un bloc rocheux, apparemment en arkose, dont la partie supérieure, légèrement concave et inclinée d'environ 30°, aux

rebords surélevés pour éviter tout débordement latéral du broyat liquide, avec à sa base une bordure taillée, servait à récolter les paillettes d'or. Cette auge était certainement utilisée comme table de lavage.

4. Un pilon ou broyon, de forme cylindrique, servait à concasser les fragments de roche. Le pilon et l'auge constituaient le bocard. Le bocardage est une opération permettant, par un contrôle rapide des fragments de roche, de constater si l'abattage suit le filon aurifère.

5. Des enclumes sur lesquelles les morceaux de roche étaient réduits en poudre. Le mélange pâteux (poudre et eau) était déposé dans l'augette pour vérifier la présence d'or.

6. Une pierre à aiguiser : un moellon équarri se trouve près de la pelle en hêtre. Sa face rectangulaire, légèrement bombée, montre des traces d'affûtage d'outils. S'agit-il d'un polissoir pour affûter les pointerolles ? C'est probable puisque dans la région il y a du coticule (pierre à aiguiser).

Les « explorateurs » de la mine sont « passés à côté » de tous ces outils sans penser sans doute un seul instant à leur valeur archéologique et même peut-être sans les voir. Après des siècles passés dans l'obscurité et l'eau, ces outils non repérés, non étudiés, non datés, viennent enfin de parler grâce à la ténacité, l'observation, les recherches historiques et principalement les documents photographiques inédits.

D'autres galeries, sans doute des mines d'or, ont existé sur le plateau des Tailles. Apparemment elles ont disparu suite aux travaux de construction de l'autoroute E-25 vers Houffalize, coupant le vaste plateau. Ces travaux ont raclé les vestiges miniers... et encore plus, détruit toute trace archéologique des anciennes industries d'un passé très lointain. Mais qui sait, peut-être un jour, par hasard, un promeneur tombera-t-il dans une galerie ou un puits oublié, bien que cela soit peu probable. Les forêts ardennaises cachent peut-être d'autres trésors des nutons ou des massotais ?

La mine d'or du *Trou des Massotais* étant unique en Belgique, il est regrettable que des dispositions légales n'aient pas été prises pour étudier tous ces témoins plus que millénaires et pour les comparer avec d'autres techniques étrangères afin de mieux comprendre le travail de ces chercheurs d'or gallo-romains, certainement venus d'ailleurs.